

The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

PC.DEL/1008/25  
26 September 2025

Original: as delivered



Delegation of Canada  
to the OSCE

Délégation du Canada  
auprès de l'OSCE

**STATEMENT BY AMBASSADOR VÉRONIQUE PEPIN-HALLÉ  
UNDER AGENDA ITEM:**

**The Russian Federation's ongoing aggression against Ukraine**

**1534<sup>th</sup> SPECIAL MEETING OF THE PERMANENT COUNCIL**

**18 September 2025**

Madam Chair,

As noted by Canada and many participating states in their interventions since the Permanent Council reconvened last week, Russia shows no signs of abating its brutal and unjustifiable aggression against Ukraine.

In the past week, Russia has dangerously escalated the risks of war by violating the airspace of our NATO Allies, Poland and Romania. These acts are completely unacceptable. NATO's collective and effective response demonstrates that Allies will not be divided or deterred from their steadfast support for Ukraine.

Canada remains committed to Ukraine, committed to the collective defence of its NATO Allies, and committed to the principles of the OSCE and of the UN Charter, which Russia's violates everyday with its ongoing aggression and violation of Ukraine's sovereignty and territorial integrity.

As we head into the UN General Assembly's high-level week, Canada will ensure that Ukraine remains front and centre, including through an event that Canada's Prime Minister will host with Ukraine's President as co-Chairs of the International Coalition for the Return of Ukrainian Children.

This event follows on existing efforts and commitments from Canada, Ukraine, and participating states and organizations, including a Ministerial Conference hosted in Canada in 2024 that featured the adoption of the Montreal Pledge – signed by 54 states and organizations - which aims to strengthen efforts to return all Ukrainian prisoners of war, illegally detained civilians and illegally deported and forcibly transferred children.

Madame la Présidente,

La déportation et le transfert forcé à grande échelle d'enfants ukrainiens sont largement reconnus comme l'une des violations humanitaires les plus flagrantes commises par la Russie dans le cadre de son agression contre l'Ukraine. Ces actes constituent une grave violation du droit international.

Depuis l'invasion initiale de la Russie en 2014, de nombreux rapports émanant de divers experts et organisations internationales démontrent que des milliers d'enfants ukrainiens ont été illégalement déportés vers la Russie ou transférés vers des territoires ukrainiens temporairement occupés. Le gouvernement ukrainien rapporte que plus de 19 500 enfants ont été illégalement déportés ou transférés.

Lors de l'événement de la semaine prochaine, le Canada et l'Ukraine chercheront à mobiliser le soutien international et à explorer des mesures concrètes pour faciliter le retour des enfants, renforcer les efforts de réintégration et veiller à ce qu'aucun groupe ne soit laissé pour compte.

Si l'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine fait de nombreuses victimes, la déportation et le transfert d'enfants représentent la victimisation d'une partie particulièrement vulnérable de la population ukrainienne.

Lors de l'événement de la semaine prochaine, le Canada et l'Ukraine encourageront la communauté internationale à veiller à ce que la protection de tous les enfants affectés par les agressions de la Russie contre l'Ukraine reste au premier plan de l'action humanitaire et diplomatiques.

Le retour de tous les enfants ukrainiens est un élément essentiel des efforts plus larges visant à instaurer une paix juste et durable en Ukraine, mais il s'inscrit également dans un impératif plus large: les enfants ne doivent jamais être utilisés comme des pions de guerre. Le respect du droit international et des droits de la personne est une obligation contraignante pour toutes les parties à un conflit armé, notamment en ce qui concerne la protection des enfants, la sauvegarde de leur identité et de leur dignité, et la création de conditions propices à leur retour volontaire et en toute sécurité, conformément aux normes et principes internationaux.

Madame la Présidente, comme vous l'avez souligné lors de la session conjointe du PC et du FSC sur la protection des enfants dans les conflits armés en juillet, « les enfants sont souvent les plus vulnérables, mais leur protection est trop souvent négligée, et la guerre ou l'agression de la Russie a des conséquences dévastatrices pour les enfants ». L'OSCE a un rôle important à jouer dans les efforts visant à lutter contre la déportation d'enfants ukrainiens, notamment par le biais du mécanisme de Moscou et de programmes extrabudgétaires en Ukraine destinés à protéger et à soutenir les enfants. Nous encourageons l'OSCE à poursuivre et, à intensifier dans la mesure du possible, ses efforts pour protéger les droits et le bien-être des enfants dans les zones de conflit.

Madame la Présidente, en soulevant la question préoccupante des enfants qui ont été déportés et transférés de force par la Russie, le Canada souhaite également attirer une fois de plus l'attention sur la pratique inacceptable de la Russie consistant à détenir arbitrairement des civils, notamment trois fonctionnaires de l'OSCE : Dymtro Shabanov, Maksym Petrov et Vadym Golda. Nous continuons à demander à la Russie de les libérer sans délai et de libérer immédiatement et sans condition tous les civils détenus illégalement.

Merci, Madame la Présidente.